

Chargé d'évacuation

REFERENCE: SEC051

Formateur: LEON KREMER Sàrl - PILSA

4.0 Heures



Description

Être capable d'assurer un rôle actif en cas d'évacuation de son établissement. Cette formation est reconnue en tant que formation complémentaire pour les travailleurs désignés (Arrêté ministériel du 19.11.18)

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'être acteur de la prévention incendie dans son établissement. Il connaîtra les principes et méthodes à mettre en œuvre pour réaliser une évacuation dans de bonnes conditions de sécurité.

Une formation à l'évacuation en cas d'incendie est une obligation réglementaire édictée par le Code du Travail.

Cette formation est reconnue en tant que formation complémentaire pour les travailleurs désignés (Arrêté ministériel du 19.11.18).

Public cible

Toute personne désignée par son employeur pour assurer un rôle actif en cas d'évacuation

Contenu

- Législation
- Rôle et mission des Guides, Serre-files et Coordinateur d'évacuation
- Modalité de l'alarme, l'alerte et la mise en sécurité des personnes
- Les plans d'évacuation
- Principe général d'évacuation
- Techniques d'évacuation spécifiques à l'établissement
- Précautions à prendre lors d'une évacuation
- Modalités pour organiser un exercice d'évacuation (logistique, personnels actifs et passifs,...)

Pédagogie

Présentations illustrées, discussions, échanges d'expériences

Indications

Pas de prérequis nécessaires